

# Rappel des règlements Alpains

## Equipements :

### Port du casque :

- Le port du casque en Ski Alpin (courses et entraînements) est **OBLIGATOIRE** pour l'ensemble des disciplines, des niveaux d'épreuves et des catégories.
- Les casques de protection ne doivent avoir ni spoilers, ni parties protubérantes.
- Les casques seront utilisés sans changement/modification, tel que certifié par le fabricant. En outre, aucun élément/équipement supplémentaire ne sera fixé sur la surface du casque.
- Ils seront donc dépourvus de caméra vidéo et (ou) de leur support.

**Le Juge au Départ interdira le départ à tout coureur et ouvreur ne respectant pas ces règles.**

COURSES FIS et FFS : **en GS, SG et DH**, les coureurs devront être porteur d'un casque homologué par la FIS. Le respect des exigences de l'homologation doit être attesté par une étiquette de conformité normalisée, apposée de façon non amovible à l'arrière du casque, dans un endroit qui est et doit rester visible. Elle comprendra le texte suivant : « Casque de course conforme aux spécifications FIS RH 2013 ».



**Cette mesure ne concerne pas les coureurs des Catégories U8 à U12 et l'ensemble des participants aux courses de promotion pour lesquels seul un casque de protection répondant à la norme EN1077 B ou ASTM 2040 est requis.**

COURSES FIS et FFS : **en SL**, outre l'utilisation du modèle ci-dessus, les casques devront être certifiés conformément aux normes EN 1077 (class B) ou ASTM 2040.

Les casques comprenant des couvertures d'oreilles en matériaux souples sont par ailleurs autorisés dans cette discipline.

### Port de la dorsale :

- Le port d'une protection dorsale adaptée à la taille du coureur est **OBLIGATOIRE**, en compétition comme à l'entraînement, pour l'ensemble des disciplines, des niveaux d'épreuves et des catégories.
- Toute modification pour améliorer les qualités aérodynamiques est interdite.
- Le protège dos doit être porté exclusivement sous la combinaison de course.

**Le Juge au Départ interdira le départ à tout coureur et ouvreur ne respectant pas ces règles.**

## Règlements :

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de points de règlements alpins.

### Dans l'aire de départ :

- Le coureur doit être attentif aux indications du juge de départ
- A l'appel de son numéro de dossard, le coureur doit être entièrement équipé (selon les spécifications ci-dessus), prêt à partir, et son dossard doit être apparent et lisible.
- Dans le cas de l'utilisation d'une horloge de départ, le départ est valable s'il est effectué entre - 5 sec et + 5 sec par rapport au Bip de Start.

## En course :

Cas de disqualifications d'un coureur :

- S'il ne franchit pas toutes les portes.
- S'il passe un piquet à cheval (enfourche).
- S'il reçoit une aide.
- Dans le cas d'un parcours tracé à 2 piquets, si les 2 pieds et les 2 spatules ne franchissent pas la ligne de porte (entre les 2 piquets).
- Dans le cas d'un parcours tracé à 1 piquet, s'il ne contourne pas le piquet pivot
- S'il continue sa course après un arrêt complet en géant, super géant et descente, et également **en Slalom à partir de la catégorie U14 pour tous les circuits et courses FFS**

Cas particuliers :

### Perte d'un ski :

Si un coureur perd un ski sans avoir manqué de porte ou sans avoir marqué un arrêt complet, il peut continuer son parcours à condition qu'il ne gêne pas le concurrent suivant ou qu'il n'ait pas été dépassé par le concurrent suivant.

**Coureur gêné :** le coureur qui s'estime gêné doit immédiatement s'arrêter, sortir du tracé et faire reconnaître cette gêne par le juge de porte (ou un membre du jury) le plus proche.

**Il ne devra en aucun cas avoir franchi l'arrivée.**

Cas de gêne :

- Absence d'une porte : comme le piquet cassé, l'absence de porte est à considérer comme une gêne.
  - 2 cas de figures peuvent se présenter :
    - S'arrêter et faire reconnaître la gêne
    - Continuer le parcours en marquant « une intention de faire un virage »
- Obstruction de la piste par un personnel, un spectateur, un concurrent, ou autre obstacle
- Objet sur la piste (skis, bâtons perdus par un coureur)

### Chute entre la dernière porte et l'arrivée :

Si le coureur franchit la ligne d'arrivée sans les skis, son temps sera validé que si les 2 pieds franchissent la ligne.

## Dans l'aire d'arrivée :

- Après avoir franchi la ligne d'arrivée, le coureur devra quitter rapidement la raquette pour stationner en dehors des filets de protection.
- A l'issue de la course, il devra déposer son dossard sur le rack prévu à cet effet.

## Lissages :

- Les lissages peuvent être effectués par les coureurs, uniquement suivant les ordres du jury.

**Ils ne peuvent en aucun cas être effectués avec des skis sur les épaules.**

**Tout transport de matériel et d'équipement (sac, veste, skis...) effectué par un coureur entre le départ et l'arrivée doit se faire en dehors de la piste de compétition.**